

# Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel Astier - Certificat de Spécialisation - Aéronautique option avions à moteurs à pistons - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

### Lycée professionnel Astier - Certificat de Spécialisation - Aéronautique option avions à moteurs à pistons - en apprentissage (38594)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel Astier - Certificat de Spécialisation - Aéronautique option avions à moteurs à pistons - en apprentissage (38594)	Jury par défaut	Tous les candidats	6	18	2

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau scolaire notamment dans les matières scientifiques et /ou technologiques et linguistiques	Moyenne du candidat et écart avec la moyenne de la classe	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail, Rigueur, Travail personnel	Appréciations portées sur les bulletins scolaires.	Très important
Savoir-être	ASSIDUITE	Ce critère est important pour la commission d'examen des vœux. Justification des absences dans les bulletins scolaires	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation du projet et connaissance de la formation	Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Ils ne sont pas pris en compte.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Une commission d'examen des vœux composée de professeurs de la formation, du proviseur et du DDFPT de l'établissement s'est réunie.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Une attention particulière doit être portée aux documents permettant de justifier d'une forte motivation pour la formation, et sur la place de cette formation dans les projets scolaire et professionnel.

**Signature :**

Olivier BEREZIAT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée  
professionnel Astier